



Compte rendu de la réunion d'installation de la commission sociétale du 24 juillet 2015

Présents : Cariou Emilie (ADESS Brest), Castel Isabelle (SNCF – action sociale), Duval Yvette (Club développement durable), Ghazani Isabelle (CCAS Brest), Goron Joël (Genêts d'or – SEVEL services), Hémary Gabrielle (AGEF 29), Girard Vanessa (ADEUPa), Jourden Guy (CGT), Larpent Maryse (Conseil de développement), Marcoup David (CAF du Finistère), Roudaut Jean-Claude (AGEF 29), Simon Bernard (Chambre d'agriculture – MSA), Talarmain Jean-Claude (Familles rurales)

Excusés : Barbier-Le Déroff Marie-Armelle (CD Brest), Marzin Yannick (CD Brest), Vigouroux Jean-Pierre (ADMR océane), Le Gall Louis (ADMR océane)

Ordre du jour

- Accueil des participants et tour de table
- Organisation et animation de la commission
- Présentation du premier thème de travail : Vieillissement et contribution à l'élaboration du 4ème schéma départemental "Bien Vieillir en Finistère"
- Présentation des données de cadrage par Vanessa Girard, sociologue chargée d'études à l'ADEUPa de Brest Bretagne
- Echanges et organisation des réflexions

Compte rendu

- Organisation et animation de la commission

En préambule, Maryse Larpent, chargée de mission auprès du Conseil de développement, rappelle aux participants que le Conseil souhaitait créer une commission « sociétale » depuis plusieurs années. Ce souhait n'a pu être réalisé que cette année grâce à l'élargissement du Conseil.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Par courrier du 19 mars 2015, le Conseil général du Finistère a invité les conseils de développement à apporter leur contribution à l'élaboration de son 4^{ème} schéma « bien vieillir en Finistère. Cet appel à contribution a été l'occasion de créer cette commission.

Outre cet objet précité, l'objectif de cette commission est de réfléchir à des questionnements relatifs aux modes de vie, « au vivre ensemble », aux évolutions sociétales... Les sujets de réflexion peuvent avoir deux origines :

- une demande des collectivités
- une proposition des membres de la commission. Lorsqu'une proposition est formulée par un ou plusieurs membres du Conseil, elle doit faire l'objet d'une note, en précisant notamment les enjeux pour le Pays de Brest, qui sera présentée au bureau par son ou ses auteurs pour validation.

L'organisation des réflexions du conseil, quelle que soit la commission ou le groupe de travail, est confiée à un binôme d'animateurs qui seront chargés de planifier les réunions, d'en élaborer l'ordre du jour, de rédiger les comptes rendus de réunion et de finaliser l'avis ou la contribution du conseil. Les animateurs sont bien entendu assistés par le personnel du Conseil (Maryse Larpent et Mickaèle Le Bars).

Suite à cette présentation de l'organisation des travaux, Yvette Duval (Club développement durable du Finistère) propose que la commission se saisisse également du thème de la cohabitation ville-campagne ou urbain-rural et notamment au regard des conflits d'usages auxquels on assiste dans le Pays de Brest à l'exemple du projet de la SILL à Plouvien.

Isabelle Castel indique que la SNCF travaille actuellement à un diagnostic mobilité-habitat qui pourrait enrichir les réflexions de la commission.

A l'heure actuelle, une seule personne s'est proposée de contribuer à l'animation de la commission. Il est donc fait appel aux personnes présentes afin de trouver un(e) volontaire. Cet appel sera relayé auprès de l'ensemble des membres du Conseil.

- Présentation du premier thème de travail : Vieillesse et contribution à l'élaboration du 4^{ème} schéma départemental "Bien Vieillir en Finistère"

Ce premier thème de travail est issu de la demande de contribution du Conseil départemental d'une contribution du Conseil dans le cadre de l'élaboration du 4^{ème} schéma « Bien vieillir en finistère ». Plusieurs documents sont disponibles sur le site du Conseil départemental :

- > [Rapport d'évaluation du 3^{ème} schéma](#)
- > [Lancement de la démarche](#)

- Présentation des données de cadrage par Vanessa Girard, sociologue chargée d'études à l'ADEUPa de Brest Bretagne

Vanessa Girard, chargée d'études à l'ADEUPa de Brest Bretagne, a présenté les principaux éléments de contexte dans le Pays de Brest et le département du Finistère. ([lire la présentation](#)).

A la demande de plusieurs participants, Madame Girard indique que des informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ADEUPa, rubrique dynamiques sociales (<http://www.adeupa-brest.fr/>).

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST



- Echanges et organisation des réflexions

Lors des échanges entre les membres de cette commission des éléments forts sont ressortis sur les thèmes ci-après :

1. Le logement

En matière de logement, les participants considèrent qu'il sera essentiel d'apporter des réponses plurielles permettant une vie sociale. La majorité des personnes âgées vit aujourd'hui en maison individuelle souvent inadaptée au vieillissement, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une altération des capacités physiques ayant pour conséquence une réduction de la mobilité à la fois dans le logement et à l'extérieur. Ce constat s'applique également aux logements collectifs sans ascenseur où l'on recense des situations d'isolement important de personnes âgées alors même qu'elles résident en centre-ville. Les membres du conseil insistent sur le besoin d'expérimentation.

Ils considèrent qu'il faudrait renoncer à la politique en faveur du développement de grands établissements pour personnes âgées dépendantes qui a eu pour conséquence une baisse drastique du nombre de foyers logements. Cette raréfaction d'une offre alternative à l'EPHAD est d'autant plus regrettable que plusieurs études montrent que les revenus des retraites vont baisser et que le maintien à domicile peut se révéler difficile, notamment en l'absence de proches résidant à proximité. La MARPA de Ploudaniel est citée en exemple : elle offre à la fois un logement indépendant, une vie sociale, une proximité du centre bourg ainsi qu'une sécurité grâce à la présence de personnel.

Les membres du Conseil considèrent qu'il conviendrait également de repenser à la fois le logement individuel et le logement collectif en intégrant une diversification de l'offre et un soutien à l'expérimentation. Ainsi, on pourrait encourager la transformation de maisons individuelles en deux voire trois appartements de façon à permettre l'aménagement d'une surface de plein pied en rez-de-chaussée et soutenir l'offre locative à destination de jeunes ménages.

Afin de faciliter la transition entre le domicile et la structure d'hébergement, le conseil suggère également de développer l'ouverture des établissements à la fois par le développement d'activités ouvertes à tous, l'ouverture des restaurants ouverts sur le quartier... Cette suggestion de diversification de public est également un souhait de nombreux EPHAD.

2. L'accompagnement

L'accompagnement de la personne âgée et des aidants est un élément clé du « bien vieillir ». Il faut néanmoins parvenir à éviter les attitudes infantilisantes et d'assistantat qui ont des conséquences néfastes pour la personne aidée.

Les participants considèrent également que, lors de l'accompagnement des personnes, il conviendrait de mettre en œuvre un travail sur l'accompagnement du couple et sur le veuvage afin d'éviter à la fois des situations de remise en cause du maintien à domicile et de permettre la poursuite de la vie de couple en établissement même s'il n'y a qu'une personne dépendante.

3. La mutualisation, la coordination, la communication

Lors des échanges entre les membres de la commission, les difficultés d'articulation et de coordination entre les régimes sociaux ont été relevées tout comme les difficultés de

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

communication entre structures. Or l'importance de mutualiser à la fois les savoirs et les moyens apparaît d'autant plus importante que les moyens financiers sont amenés à stagner voir diminuer. Il serait également souhaitable qu'une plus grande communication soit organisée autour de solutions innovantes, d'expérimentations.

Même le Conseil départemental est l'acteur majeur en matière de politique d'accompagnement du vieillissement, la commission suggère de développer les synergies à la fois entre communautés de communes et Conseil Départemental et entre ville et campagne.

Il suggère également que le Pays de Brest s'inscrive dans la démarche « ville amie des aînés » qui s'inspire du cadre d'orientation de l'OMS « Vieillir en restant actif » (http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf).

« Vieillir en restant actif » est un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.

Une démarche de ce type semble être un levier significatif pour fédérer l'ensemble des acteurs. C'est également une opportunité pour accompagner la population en amont de la dépendance, en revisitant les schémas de déplacement ou les aménagements des espaces publics (éclairage, mobiliers urbains, par exemple).



> CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr ; contact@conseil-developpement-brest.fr